



LE QATAR RETIRE SON OFFRE D'ACCUEILLIR LE SIÈGE PERMANENT DE L'OACI

MONTREAL, le 24 mai 2013 – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a confirmé avoir reçu hier soir une lettre de l'État du Qatar dans laquelle celui-ci l'informe officiellement de sa décision de retirer l'offre qu'il avait faite plus tôt d'accueillir le siège permanent de l'OACI.

« Montréal est notre « chez nous » depuis plusieurs décennies », a dit le Secrétaire général de l'OACI, M. Raymond Benjamin. « L'offre de nous déménager à Doha était extrêmement généreuse, mais l'OACI est très heureuse de poursuivre sa mission mondiale avec le soutien et la coopération du gouvernement canadien et des administrations locales, qui ont accueilli notre siège il y a de nombreuses années. »

- 30 -

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.